

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute-Provence

Service départemental d'incendie et de secours

DELIBERATION N° 2021-05(FIN)

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU BUREAU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

L'an deux mille vingt et un et le 14 janvier, le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pierre POURCIN.

Date de convocation : 7 janvier 2021

Nombre d'élus en exercice : 5

Présents : 5

Absents : 0

Votants : 5

Réception en Préfecture le : 15 JAN. 2021

Etaient présent(e)s : Monsieur Robert GAY, 1^{er} vice-président ; Madame Patricia PAUL, 2^{ème} vice-présidente, Monsieur Maurice JAYET, 3^{ème} vice-président, Monsieur Serge SARDELLA, membre du Bureau.

Objet : Cession d'un Véhicule de Secours et d'Assistance aux victimes

Le président expose :

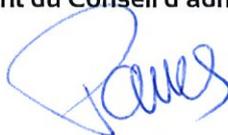
La société SANOFI souhaite acquérir un VSAV (numéro d'inventaire 200600153 sorti des comptes par délibération 2020-28), en remplacement de leur ancienne ambulance utilisée par l'équipe de secouristes de pour la sécurité et la santé au travail.

La valeur résiduelle de ce véhicule RENAULT MASTER immatriculé 7355 MV 04 est nulle et il est proposé d'autoriser le président à céder ce véhicule à la société SANOFI pour un montant de 4 500 €.

Il est demandé aux membres du Bureau de bien vouloir en délibérer.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau ont adopté ce rapport à l'unanimité, les jour, mois, an que ci-dessus.

Le président du Conseil d'administration



Pierre POURCIN